

Déclaration liminaire FSU – Mouvement Intra 2015

FPMA du lundi 15 juin 2015

Ce mouvement s'ouvre dans un contexte difficile. La crise de recrutement est loin d'être enrayée, et l'absence de toute perspective sérieuse de revalorisation de nos métiers (*salaires et conditions de travail*), tout comme les conditions d'entrée dans le métier vraiment difficiles faites à nos jeunes collègues contribuent largement à cette situation. Pire, la réforme du collège, imposée contre plus de 80% des personnels, va encore alourdir la charge de travail, sans apporter de réponses ni aux difficultés des élèves, ni à la pénibilité de nos métiers.

Dans notre académie, cette crise de recrutement se traduit très concrètement, dans certaines disciplines, par le choix fait de supprimer un nombre important de postes sur zone de remplacement, de fermer ou bloquer des zones. Nous dénonçons, et tout particulièrement dans ces conditions, ce choix d'assécher le potentiel de remplacement.

L'élément positif, parce que malheureusement nous n'en voyons qu'un, c'est que pour la première fois depuis 2012, les créations de postes apportent un peu de fluidité dans le mouvement, mais elles vont à peine compenser les hausses démographiques enregistrées dans notre académie et n'apporteront toujours pas l'oxygène indispensable aux établissements.

Sur un autre plan, si nous apprécions la tenue d'un GT TZR unique pour l'attribution des résidences administratives, nous répétons notre désaccord profond avec le refus de tenir un GT pour affecter les TZR en établissement d'exercice. Nous, syndicats du second degré de la FSU, demandons qu'un groupe de travail soit convoqué avant la rentrée 2015 afin de faire le point sur les moyens humains dans notre académie, et de procéder aux affectations des TZR et contractuels, dans le respect de leurs droits et conditions de travail.

Enfin, nous continuons à faire état de la situation des personnels en reconversion, et nous renouvelons la demande concernant la réunion d'une CAPA pour que le cas de chaque personnel en reconversion soit évoqué. Par ailleurs, nous demandons à être informés des motifs de refus de détachement ou disponibilité, et ce, avant la réunion des FPM. Nous devons lever les zones d'opacité par la tenue d'un groupe de travail qui pose en amont des principes et critères en la matière.

Cette année, nous avons rencontré de réelles difficultés avec les documents fournis par le rectorat. Quelques soucis ont été facilement et rapidement résolus par l'édition de nouveaux documents. En revanche, l'analyse des documents nous a permis de constater que de nouvelles techniques (algorithme modifié) ont été mises en place sans consultation ni information préalable des représentants du personnel. Cela concerne en particulier les néo-titulaires qui ne souhaitent pas être affectés en REP+ ainsi que les situations bonifiées clairement par les services médico-sociaux. Il n'est pas acceptable que la technique prenne le pas sur la gestion des situations réelles de chacun des collègues et nous proposerons des solutions alternatives à celles générées par l'algorithme quand nous l'estimerons nécessaire.

Pour finir, nous répétons notre attachement à pouvoir, cette année encore, travailler dans de bonnes conditions avec les services dans un souci partagé de bon fonctionnement du service public.